RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00526
Numéro SIREN : 750 306 581
Nom ou dénomination : ABC 38

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2020 sous le numéro de dépôt B2020/002508

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : SARL ABC 38 — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 1 RUE DES PINS 38100 GRENOBLE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 75030658100026 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092019 Net 3	N-1 30092018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	10 299	AG 3 428	6 871	
	Fonds commercial (1)	AH	20 000	AI	20 000	20 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	36 059	AU 11 256	24 803	18 544
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	3 631	CV	3 631	3 631
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	9 272	BE	9 272	9 272
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	3 505	BI	3 505	3 505
	TOTAL (II)	BJ	82 765	BK 14 684	68 081	54 951
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	438 135	BU	438 135	382 194
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	752 943	BY 25 726	727 217	697 322
	Autres créances (3)	BZ	49 308	CA	49 308	17 406
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	68 953	CG	68 953	137 910
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 497	CI	1 497	881
	TOTAL (III)	CJ	1 310 836	CK 25 726	1 285 110	1 235 713
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 393 601	1A 40 410	1 353 190	1 290 664

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes. CP (0) | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

TRIBUNAL de COMMERCE Déposé au GREFFE le : 13 FEV. 2020 Sous le N° 258

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABC 38 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 60 000)	DA	60 000	60 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	6 000	6 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	406 370	402 413
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	164 358	204 057
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	636 728	672 470
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	146 696	221 483
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	150 090	11 280
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	318 828	269 509
	Dettes fiscales et sociales	DY	95 637	94 533
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	5 212	21 389
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	716 462	618 194
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 353 190	1 290 664

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	636 626	471 498
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La SARL ABC 38 est implantée en Zone Franche Urbaine depuis le 31 août 2012.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1 137 € au titre de l'année 2018.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 4 597 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Description des efforts	Montant
- investissement :	4 597
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	4 597

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	100.0000	600			600

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	20 000			20 000	
Total	20 000			20 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an et 3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 ans et 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur dernier prix connu.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT.NON PARV.	
- FNP KLINGSPOR	46
- FNP SUPRATEC	1 608
CH.à PAY.CHARGES LOCAT.	
- FNP CHARGES LOC.GRENOBLE 2017	1 500
- FNP CHARGES LOC.GRENOBLE 2018	1 200
Ch.à PAY.HONO.SOCIAL	
- FNP.CAB.COURBIS HON.SOCIAL	482
CH.à PAY.CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	23 258
CH.à PAY.CHARGES SOC/CP	
- Provisions pour congés payés	9 118
CH.à PAY.TVS	
- CH A PAY TVS 2019	1 159
CH.à PAY.TAXE FORMATION PROF.	1 059
Total	39 431

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CH.AVCE TAXES FONCIERES - CCA TAXE FONCIERES 2019	1 497		
Total	1 497		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	146 696
Total	146 696

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés : INTERETS RESTANT SUR EMPRUNTS	1 266	1 266
Total (1)		1 266

Engagements reçus

ABC 38

Société à responsabilité limitée au capital de 60.000 €

Siège social :
1 rue des Pins – 38100 GRENOBLE

RCS GRENOBLE 750.306.581

TEXTE DE LA DECISION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU 6 FEVRIER 2020 A 9H30

DEUXIEME DECISION

Après avoir rappelé la ventilation des dividendes distribués au titre des trois précédents exercices :

	Dividende global	Abattement (Taux)	Sans abattement
30.09.2016	50.010 €	-	-
30.09.2017	50.010 €	-	-
30.09.2018	200.100€	-	-

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 164.358,45 € de la manière suivante :

- distribution d'un dividende de 166,67 € par part sociale..... 100.002,00 €

- le solde au poste Autres Réserves..... 64.356,45 €

Certifié conforme
La gérance